

Notification 2019/011

18 avril 2019

NOTIFICATION AUX PARTIES

DISPOSITIONS PROVISOIRES POUR LA GESTION DU SECRÉTARIAT DE LA CMS

Suite à la Notification 2019/008, le Secrétariat ONU environnement/CMS souhaite informer les Parties des arrangements intérimaires pour la gestion du Secrétariat.

En attendant la sélection d'un nouveau secrétaire exécutif au terme d'un processus de recrutement compétitif, la directrice exécutive par intérim de l'ONU environnement, Mme Joyce Msuya, a décidé de nommer Mme Amy Fraenkel au poste de Secrétaire Exécutive par intérim pour une période initiale de six mois commençant le 13 Mai 2019.

Mme Fraenkel fait partie de la direction générale de la Convention sur la biodiversité depuis 2013, date avant laquelle elle fut directeur régional de l'ONU environnement pour l'Amérique du Nord à partir de 2008. Diplômée de la faculté de droit de Harvard, sa carrière a été axée sur le droit et la politique international, avec une expertise en matière d'accords environnementaux multilatéraux, à la fois en tant que négociatrice, parti et cadre supérieur au sein des Nations Unies. Mme Fraenkel dispose d'une vaste connaissance de la biodiversité et des espèces migratrices et est très expérimentée dans la gestion du secrétariat d'un accord multilatéral sur l'environnement et dans le travail des conventions relatives à la biodiversité.

En attendant que Mme Fraenkel prenne ses fonctions, le mandat de M. Marco Barbieri comme Officier responsable du secrétariat de la Convention sera prolongé jusqu'au 12 mai 2019.

<http://www.cms.int/fr/news/notifications>